
Curieuse Résidence 2023

Appel à projets

La Curieuse Résidence 2023, en bref :

La Curieuse Résidence est un projet d'accompagnement artistique, développé par l'asbl Voix De Femmes depuis 2016.

Cet accompagnement est destiné aux artistes et collectifs d'artistes, femmes et minorités de genre, qui résident en Fédération Wallonie-Bruxelles.
Toutes les disciplines artistiques sont admises.

La résidence a lieu du 1er mars au 31 décembre 2023.
Elle combine un soutien financier et humain.
Sa forme s'adapte aux besoins du projet sélectionné.

Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 23 janvier 2023, à minuit.

Les informations à transmettre sont détaillées au point 4 de cet appel à projets. **Nous acceptons une candidature par artiste et/ou collectif.**

L'équipe répond à vos questions :

- par mail de préférence, à contact@voixdefemmes.org
- par téléphone au 04 257 48 14 (laissez-nous un message !)

1. Voix De Femmes

Fondée en 1991 à Liège, Voix De Femmes développe un projet à l'intersection des arts, des cultures et des féminismes.

Les activités de l'association s'ancrent dans son engagement en faveur des artistes femmes (s'identifiant comme telles), toutes origines et toutes disciplines confondues (musique, cinéma, théâtre, arts plastiques et numériques, ...).

Concrètement, Voix De Femmes organise :

- _ un long festival pluridisciplinaire les années impaires ;
- _ des ateliers réguliers ;
- _ des événements dits « satellites » lorsque l'occasion se présente ;
- _ une politique d'accompagnement artistique protéiforme qui se réalise notamment, depuis 2016, dans le cadre de sa Curieuse Résidence annuelle.

2. La Curieuse Résidence

La Curieuse Résidence **s'adresse aux artistes et collectifs d'artistes, femmes et minorités de genre**, résidant en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Déployée sur une année, cette résidence développe un accompagnement artistique entièrement modulable, qui se propose de répondre aux besoins spécifiques du projet sélectionné. Dans ce sens, le projet de résidence est entièrement conçu avec l'artiste ou le collectif sélectionné. Il a pour principale vocation d'encourager le processus de recherche, de création, voire la production d'oeuvre artistique le cas échéant.

Ouverte à toutes les disciplines artistiques, la Curieuse Résidence est particulièrement sensible aux réflexions inter- et transdisciplinaires qui intègrent les arts vivants.

Avant l'envoi de votre projet, nous vous invitons à consulter le projet de l'association et ses activités (antérieures et en cours) sur notre site : www.voixdefemmes.org.

3. Accompagnement proposé

L'accompagnement proposé par Voix De Femmes prend différentes formes :

- **Un soutien financier de 5.000 €**

Ce montant peut être alloué à :

- _ la recherche (rémunération artistique, location d'un espace de travail, déplacements, hébergements, frais de documentation,...) ;
- _ la production et/ou création d'une oeuvre artistique (location d'une salle de répétition, location/achat de matériels techniques et artistiques spécifiques, rémunération des collaborations artistiques et/ou techniques, droits d'auteur...) ;
- _ la diffusion du projet artistique (location/achat de matériels techniques et artistiques, rémunérations des collaborations artistiques et/ou techniques, frais de communication...).

La répartition de ce budget est adaptée aux besoins du projet sélectionné.

- **Une équipe élargie**

Membres de l'équipe, de l'Assemblée Générale, partenaires, ... Voix De Femmes rassemble des personnes-ressources actives dans de nombreux domaines liés à la création, avec lesquelles elle échange et dialogue constamment.

L'artiste ou le collectif sélectionné-e peut s'appuyer sur les compétences de ce réseau pour mener à bien son projet :

- _ production de la résidence (planification et recherches de ressources humaines et/ou matérielles, suivi budgétaire, logistique...) ;
 - _ diffusion des activités qui en sont issues (création d'outils spécifiques de communication, accompagnement à la diffusion et mise en réseau...);
 - _ accompagnement administratif, juridique, financier et institutionnel (création d'une entité juridique, droit d'auteur, recherche et demande de financement...);
 - _ accompagnement artistique (alimentation du processus de création, références, mises en contact, ...).
-

• Un réseau

Les positionnements artistiques et militants de Voix De Femmes l'ont intégrée à de nombreux réseaux, dans les champs culturels et sociaux.

Nous pensons les interactions – avec des personnes ou des idées – comme des moteurs essentiels pour les artistes et leurs projets

Nous aidons les résidentes à identifier et accéder plus rapidement aux bon-nes interlocuteur-ices dans les domaines qui l'intéressent : opérateurs culturels (producteurs, diffuseurs, programmeurs,...), collaborateurs (artistes, techniciens, chercheurs, militants, acteurs sociaux...), publics (de la diffusion « simple » à la création participative) et institutions.

4. Remise des candidatures

Les candidatures à la Curieuse Résidence 2023 peuvent être remises sous forme écrite, vidéo, et/ou audio. Elles doivent être envoyées en français.

Pour présenter votre candidature, dites-nous :

- qui vous êtes et comment vous joindre ;
- quel est votre projet : que quel(s) sujet(s) vous travaillerez, avec qui, quelles étapes vous envisagez, quelle(s) forme(s) vous imaginez, ... ;
- de quoi vous avez concrètement besoin pour le réaliser ;
- ce que vous attendez de nous.

Et montrez-nous ce qui peut aider à mieux comprendre votre projet et/ou votre démarche artistique.

S'il vous plaît pensez à nous, qui vous lirons / écouterons / regarderons avec attention : essayez d'être synthétiques !

Date limite de remise des candidatures : 23 janvier 2023, minuit.

Envoi : par mail à l'adresse contact@voixdefemmes.org

Objet du mail : Curieuse Résidence 2023 / Nom de l'artiste ou du collectif.

5. Évaluation des candidatures

Les candidatures seront examinées par un collectif composé des membres de l'équipe permanente et de membre de l'Assemblée Générale de l'association.

Une attention particulière sera portée entre autres aux critères suivants :

- _ la qualité artistique et la singularité du projet proposé ;
- _ la cohérence du projet proposé avec les valeurs portées par Voix De Femmes ;
- _ la diversité des projets représentés (disciplines artistiques et dispositifs, thématiques, profils des lauréates) au sein du dispositif de Curieuse Résidence ;
- _ la dimension inter- ou transdisciplinaire du projet ;
- _ l'intégration d'enjeux sociétaux : passés, présentes, futurs – toutes thématiques confondues ;
- _ la dimension participative du projet : artistes, expert-es (académiques ou non), publics, ... ;
- _ la dimension inclusive du projet et de ses perspectives de diffusion et de médiation ;
- _ la plus-value concrète du dispositif de résidence et des compétences de Voix De Femmes pour le projet présenté.

Ces critères font partie de notre grille de lecture. Il n'est pas nécessaire de les remplir tous.

S'il y a lieu de départager des candidatures, la sélection favorisera les artistes qui, pour des raisons structurelles, sont les plus susceptibles d'être discriminées en terme d'accès et de visibilité au sein du secteur culturel et artistique.

6. Calendrier

Remise des candidatures : avant le 23 janvier 2023, minuit.

Envoi des accusés de réception : au plus tard le 29 janvier 2023.

Communication de la décision du jury : au plus tard le 25 février 2023.

Elaboration du projet de résidence avec la/les lauréate(s) : rencontre à fixer entre le 25 février et le 1er mars 2023.

Curieuse Résidence : entre le 1er mars et le 31 décembre 2023.



**Vivement découvrir
vos projets !**
